

Localisation et état de la conduite Esso installée dans l'emprise de l'A-20

Afin de répondre aux questions posées dans le cadre des audiences publiques sur le projet Pipeline Saint-Laurent de la compagnie Ultramar, plus précisément lors de la séance du 13 mars en soirée :

Les questions posées aux représentants du ministère des Transports visaient à obtenir certaines informations sur la localisation et l'état de la conduite Esso installée dans l'emprise de l'autoroute 20 entre Boucherville et Saint-Germain-de-Grantham.

Le ministère des Transports a accordé une servitude de passage à la compagnie Imperial Oil en 1973 pour l'installation et l'exploitation d'une conduite de 8 pouces de diamètre. À cette époque, aucune norme du MTQ n'interdisait l'installation longitudinale de services publics dans les emprises autoroutières. Le Ministère a consenti à l'installation de la conduite Esso dans l'entité secondaire de l'A-20 en prescrivant certaines obligations au requérant, notamment celle ayant trait à l'enlèvement de la conduite advenant sa désaffectation.

Un premier segment de la conduite Esso longe le côté nord de l'emprise de l'autoroute 20 sur une longueur d'environ 78 km entre le boulevard Lemire à Saint-Germain-de-Grantham (sortie 175) et la bretelle de l'autoroute 30 à Sainte-Julie (sortie 98). Un deuxième segment de la conduite Esso longe le côté sud de l'emprise de l'autoroute 20 sur une longueur d'environ 10 km en zone urbanisée à Boucherville. Aux points de rencontre des bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute, le tracé de la conduite bifurque afin d'éviter les remblais importants, tout en demeurant à l'intérieur de l'emprise.

La compagnie Esso a cessé d'exploiter cette conduite au début des années 1990. Cependant, afin de la conserver en bon état pour un usage futur, la compagnie Esso a jugé bon de la maintenir « sous pression ». Le Ministère effectue régulièrement l'inspection visuelle du secteur de l'emprise de l'autoroute 20 dans lequel est installée la conduite. Aucune fuite n'a été constatée lors de ces inspections.

